

**MAIRIE
DE
SAVINS
77650**



Téléphone 01 64 00 69 95

Téléphone urgence : 06 47 43 60 54

E-Mail mairiedesavins@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.mairie-savins.fr>

Lettre de la Municipalité N° 38 : Budget, crises...

Chers concitoyens, concitoyennes

2022 aura été une année pleine de rebondissements sur fond de crise internationale, de crise économique, sanitaire et sociale. Et 2023 n'a guère amélioré les choses, bien au contraire. La crise internationale s'intensifie avec l'affirmation du nationalisme de trois grandes puissances : Russie, Chine, Etats-Unis, avec une Europe de plus en plus affaiblie, et une France que seul notre président croit encore être une grande nation qui peut donner des leçons au monde. Il faut ouvrir les yeux, le monde change et dans le concert des nations l'axe sino-russe ou russo-chinois, devient un acteur incontournable face aux Etats-Unis et à l'Europe divisés par des intérêts particuliers. A cela s'ajoute une crise économique avec une inflation qui ne cesse de grandir, mettant à mal de nombreuses petites entreprises sur fond de crise énergétique, écologique et sociale. Le pouvoir d'achat de nombre de nos compatriotes est plus que préoccupant, la crise sociale s'alourdit avec la réforme des retraites et un président et un gouvernement sourds face au mécontentement et à la révolte de la grande majorité des Français. La crise politique est plus que préoccupante lorsque le président impose une réforme rejetée par plus de 70% des Français et 93% des actifs. Peut-on parler de démocratie lorsque le président fait preuve d'autant de mépris et d'arrogance, ignorant que sa seule élection a été liée non à son programme mais à un vote contre le rassemblement national ? Les Français dans leur très grande majorité rejettent cette politique, et l'aveuglement du président et du gouvernement nous entraînent vers des choix politiques qui mettront à mal les valeurs de la république. Et pourtant, de plus en plus nombreux sont ceux qui ne viendront plus sauver une république qui les humilie, des politiques qui ne prennent pas en compte les réalités et le quotidien des Français. C'est un triste constat mais le président Macron et son gouvernement en porteront la responsabilité devant l'histoire... Les mois à venir seront encore pleins d'incertitudes, les crises seront encore bien présentes et espérons qu'elles ne s'aggravent pas encore plus, même si l'espoir est bien mince. Face à cela, à notre niveau nous devons, élus locaux, faire en sorte que sur notre village règnent un climat apaisé, convivial, pour donner autant que faire se peut un peu de chaleur et de joie de vivre dans cet océan d'incertitudes... malgré les contraintes et difficultés de plus en plus nombreuses qui pèsent aussi sur notre commune.

Jean-Louis CHAIGNEAU
Maire de Savins

BUDGET 2023 : Le budget 2022 a été maîtrisé malgré une année encore perturbée par le COVID, les frais supplémentaires liés à l'épidémie, la diminution des recettes (très peu de locations au foyer polyvalent).

Alors que le budget (dépenses et recettes) a été de 718 770 € (599 513 € en fonctionnement et 119 256 € en investissement) en 2022, nous avons pu dégager des réserves de fonctionnement et des réserves de financement d'investissements afin de continuer nos prévisions pour les réalisations à venir (voirie, étude de rénovation de l'Eglise) tout en consolidant le chantier de la Maison pour tous (place de la Mairie). Nous avons un résultat de clôture à 291 851,76 € (324 164,57 € en 2021).

Le budget de 2022, a permis de réaliser les travaux de voirie dont nous avons tant besoin : Rue de la fontaine, Rue du château d'eau, Rue du Ruisseau, et Chemin du Parc selon les subventions possibles, ainsi que la participation de la commune à la restauration de la Maison pour tous, et le lancement des études de travaux de rénovation de l'Eglise, fenêtres mairie, Placards foyer polyvalent, participation de 25 000 € à la rénovation des logements sociaux rue du château d'eau [le reste étant pris en charge par l'AIPI] . Nous avons également commencé l'amélioration de la signalétique et la sécurisation routière du village. Les devis ont été signés pour la réalisation de la voirie Rue du mont (intégrée dans le contrat rural Eglise-Voirie) ainsi que l'éclairage des deux arrêts de car. Notre gestion rigoureuse, malgré les nombreux investissements en 2022 sur la voirie notamment, a permis pour le budget 2023 de réaliser une réserve propre de 283 031 € qui permettront de mettre en œuvre nos projets (et notamment la rénovation de l'Eglise avec un contrat rural département-région qui prendra en charge 70% des dépenses) et des dépenses prévisionnelles d'investissement de 198 931 € (dont 130 000 € sur nos fonds propres, le reste étant financé par des subventions).

Selon les indications de notre Trésorier général, il était impératif de constituer une réserve plus importante pour faire face aux dépenses à venir : entretien de routes et bâtiments. Mais également pour se donner des marges de manœuvre... De plus il reste important pour le village de maintenir l'effort réalisé pour les écoles (En 6 ans la dotation des communes au RPI, dont j'assume la présidence, n'a été augmentée qu'une fois de 11 000 € afin de ne pas alourdir les budgets communaux). Toutefois, la crise inflationniste touche aussi notre commune, le budget du RPI est en fragile équilibre et nous avons dû, avec les communes de Jutigny et Thénisy, faire des choix pour limiter les dépenses tout en maintenant des activités pour les jeunes, ainsi que la gratuité d'une partie des fournitures scolaires. Pour la commune nous devons également, malgré les hauses des charges, des prix, la diminution des dotations encore plus importantes, maintenir nos efforts pour la culture et les animations du village, ce qui fait de Savins un village dynamique et agréable à vivre.

Principaux postes du budget	Coûts 2022	Coûts 2023 (prévisionnel)
Frais de personnel	145 044 €	132 670 €
Versements au RPI	135 862 €	133 122 €
Energie-eau-combustibles	29 247 €	42 500 €
Entretiens – matériels – fournitures - assurances - photocopieurs	63526 €	62 687 €
Emprunts	3310 €	1728 €

Frais avocat	4721 €	12 000 €
Réserve (dont versement aux investissements)	544 602 € (2021 & 2022) dont 135 000 € de la donation de M. Pionnier.	283 031 €

Concernant les impôts et taxes : Cette année le budget assainissement est à l'équilibre (recettes / remboursement de l'emprunt de la station d'épuration). Nous avons donc décidé de ne pas augmenter la taxe assainissement. Toutefois, la consommation moyenne de 120 m³ chute depuis plusieurs années pour une situation actuelle entre 90 et 100 m³ par famille. Le seul revenu de la commune sur ce budget pour rembourser l'emprunt de la nouvelle station d'épuration ce sont les recettes de la taxe d'assainissement. La baisse de consommation, utile pour la planète, entraîne toutefois une baisse de recettes et un déséquilibre de l'autofinancement, avec un effet pervers : plus la consommation diminue plus le prix augmente pour rester à l'équilibre et de fait la facture reste identique... Espérons une stabilisation des recettes afin de ne pas à avoir à augmenter dans les années à venir.

Concernant la taxe foncière, compte-tenu du contexte de 2022 actuel avec une inflation importante et une perte de pouvoir d'achat, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts locaux car la collectivité devait participer aux efforts réalisés par tous. Toutefois, malgré les réserves, les dépenses à venir restent importantes. Et il est vital de continuer à envisager la gestion sur le long terme afin de ne pas laisser la commune vivre sur ses réserves. Cette non-augmentation représente environ 4000 € de pertes de recettes pour la commune, une recette qui se répercute chaque année, mais sur un mandat cela représente plus de 24 000 €. Nous avons indiqué que nous ne pourrions pas continuer de ne pas augmenter les impôts car sur un mandat cela entraînerait une perte de 84 000 € qui se répercuterait ensuite chaque année : il suffirait donc finalement de 4 années pour faire disparaître nos réserves et nos capacités d'investissement. Cette année, il a fallu envisager une hausse des impôts locaux de 5% qui est bien inférieure à l'inflation, alors que certaines communes sont allées jusqu'à plus de 25% d'augmentation.

	Taux 2022	Taux 2023
Foncier bâti	51,39	52,93
Foncier non bâti	47,74	49,17
CFE	27,78	28,61

Fibre : la galère !

Vous avez pu constater que nous avons été privés de la fibre pendant un mois. Malgré les relances incessantes de la municipalité auprès d'Orange il a fallu plusieurs semaines pour identifier le problème. En effet, Savins a été victime de deux incidents (l'un qui a touché plusieurs communes où la fibre a été rétablie au bout de quelques jours, et l'autre qui a concerné un câblage détruit par suite de travaux qui n'a été identifié qu'au bout de 3 semaines). Lors de nos contacts avec Orange il nous a été répondu, par la Direction, qu'aucun incident n'était signalé sur Savins : ???, dysfonctionnement du service client, et de l'agence locale Orange de Provins... Après avoir fait intervenir notre interlocuteur de la communauté de commune et le président de Seine-et-Marne numérique (Olivier Lavenka), nous avons pu être enfin entendus par la Direction d'Orange qui a pu rétablir la situation après quelques jours (il a été nécessaire de remplacer 600 m de fibre). Nous

invitons toutes les personnes concernées par cette coupure à joindre leur service clientèle afin de demander une compensation significative compte-tenu de la durée de la coupure et des désagréments occasionnés même si certains ont pu bénéficier de la box 4G pour palier un peu au problème. La municipalité ne peut malheureusement pas intervenir en lieu et place des clients Orange même si nous allons appuyer la demande par un courrier officiel.

Voirie : Nous sommes toujours en contentieux avec l'entreprise Pépin à la suite de deux malfaçons consécutives route de Sognolles nous obligeant à fermer momentanément cette rue en période de forte chaleur. Le tribunal administratif a décidé de désigner un expert afin de constater les désordres et d'envisager un règlement de la situation.

Maison pour tous : dernière ligne droite.

La municipalité avait émis un avis positif sur le projet collectif de savinois concernant la création d'une maison citoyenne, lieu d'accueil pour les associations et lieu de convivialité pour des rencontres entre savinois. Le collectif a proposé un chantier bénévole soutenu financièrement par la municipalité qui prendrait à sa charge une partie du matériel et la rénovation de la charpente, de la toiture, le plancher béton à l'étage et l'électricité. Toutefois, les travaux intérieurs de démolition et remise en état (dont plomberie et ouvertures) seraient réalisés par des bénévoles.

Pour rappel, nous avons obtenu 131 000 € de subventions (2021 – 2022 – 2023). Une opération qui constitue un véritable investissement social, collectif, patrimonial, conjugué à un lieu de **convivialité accessible à tous les savinois** (il est très important de rappeler cet objectif fondamental) ainsi qu'un lieu nécessaire aux besoins de la commune (stockage et archivage à l'étage, bureau d'accueil mairie pour les personnes à mobilité réduite).

Ce projet s'inscrit dans les objectifs de préservation du patrimoine, de soutien aux associations locales, de maintien de la convivialité au sein du village, et de création d'une annexe de mairie accessible aux handicapés. Un vrai projet collectif et d'engagement citoyen. La rénovation intérieure et extérieure est presque terminée : A l'intérieur reste principalement les finitions du sol de la grande salle, et à l'extérieur la verrière, ainsi que le cheminement pour les personnes à mobilité réduite avec parking. A l'étage reste une partie bureau car l'isolation et l'électricité de la partie stockage et archivage (soit 2/3 de l'étage) sont réalisés. Merci aux bénévoles qui sont encore mobilisés en grand nombre sur le chantier. C'est une véritable satisfaction de constater que l'enthousiasme est toujours de mise depuis 2020 et que le projet sera finalisé cette année.

Eglise : Dans notre programme figurait la rénovation de l'Eglise afin de ne pas laisser ce patrimoine tomber en ruine. Le chœur fortement dégradé n'est plus accessible. La nef reçoit encore des cérémonies religieuses mais les conditions ne sont pas très idéales du point de vue humidité et sécurité (le plafond commence à s'effriter). Notre Eglise étant inscrite au patrimoine et aux Bâtiments de France, il est nécessaire de la préserver. C'est tout un pan de l'histoire de Savins auquel les habitants sont attachés. C'est aussi le témoignage de siècles d'Histoire. L'étude de faisabilité, avec une architecte spécialiste dans le domaine, a été réalisée avec succès. Un pré projet de financement et de réhabilitation, en lien avec les services de l'Etat et du patrimoine, a été programmé. Une première tranche pourrait permettre de sécuriser l'édifice et restaurer le chœur (en rendant à l'Eglise toute sa structure avec la démolition du mur de parpaing qui sépare

la nef et le chœur). Le conseil municipal a validé ce projet afin de pouvoir lancer le contrat rural qui permettra de financer en grande partie les opérations.

Fête du voisinage : samedi 10 juin à partir de 19h.

La crise sanitaire avait interrompu cette tradition du repas partagé où chacun amène un plat salé ou sucré avec l'apéritif offert par la municipalité. En 2022 nous avons décidé de retrouver cette tradition même si le contexte rendait encore les choses un peu compliquées. Cette année, le samedi 10 juin retrouvons nous dans le jardin de l'espace Robert Pionnier (place de la mairie) pour une belle soirée de partage et de convivialité, où nous aurons le plaisir d'accueillir également les nouveaux savinois, et où vous pourrez découvrir la Maison pour tous (pour ceux qui n'y sont pas encore passés). Bien vivre à Savins, c'est vivre ensemble, se connaître, s'apprécier, partager...

Dépenses inutiles : Nous tenons à vous tenir informés sur les dépenses que nous jugeons bien inutiles concernant certains contentieux, et notamment avec l'association préservons Savins qui attaque la municipalité au tribunal administratif concernant l'arrêté pris à l'encontre des affichages sauvages qui donnent une image de Savins bien peu conforme à la réalité. Cela nous oblige à recourir à un cabinet d'avocat afin de défendre les intérêts de la municipalité et des savinois qui ne manquent pas de constater que l'urbanisation modérée est nécessaire afin d'éviter les fermetures de classes notamment. Gageons que cet argent aurait pu être mieux employé...

Pour le Conseil Municipal

Le Maire : Jean-Louis CHAIGNEAU

Rappel de quelques règles concernant le respect du voisinage

Avec le retour du printemps et des tontes et travaux, nous vous rappelons à nouveau les règles à respecter : du fait des plaintes si ces règles ne sont pas respectées nous devons recourir à l'amende (ce qui est très dommage, car nous préférons faire appel à l'esprit civique et au respect de la collectivité)

Feux de Brûlages : Nous vous rappelons qu'en vertu du règlement sanitaire départemental en date du 5 février 1998, dans son article 84 ; **les feux sont interdits**. Les déchèteries disposent de bennes pour les déchets verts. Les feux non autorisés sont de plus en plus fréquents et les fumées gênent le voisinage. Rappelons que la quasi-totalité de nos habitations ont un voisinage proche, et que les feux sont non seulement gênants mais potentiellement dangereux. Il existe encore un non-respect de cette règle. Nous déplorons ce fait et des amendes seront dressées pour les contrevenants.

ETAT CIVIL :

Décès :

- **RAFINON Serge** 15 mars 2023.

RAPPEL DES NOUVEAUX NUMEROS :

- **Fixe Mairie** 01 64 00 69 95

- Portable d'urgence Mairie 06 47 43 60 54
- Fix RPI 09 77 98 69 95

Je vous rappelle que nous restons à votre disposition pour toute question en contactant la Mairie par mail (mairiedesavins@wanadoo.fr) ou par téléphone (01 64 00 69 95 ou 06 47 43 60 54). Le secrétariat reste ouvert au public sur rendez-vous pour vos démarches.

Site internet : www.mairie-savins.fr

Compte instagram de la commune : https://www.instagram.com/insta_savins77/

Fermeture de La Déchetterie de Donnemarie-Dontilly :

Le SMETOM a décidé la fermeture de la déchetterie de Donnemarie-Dontilly. Après celle de Longueville, c'est la 2ème fermeture sur notre secteur. Nous devons déplorer un tel choix qui éloigne encore pour les usagers les possibilités de déposer les déchets. Il faudra se rendre sur Provins ou Bray-sur seine (ou sur la plate-forme de Vulaines les provins pour les déchets végétaux). Outre les inconvénients que cela engendre, cela accroît également le risque de développement de dépôts sauvages qui sont déjà en augmentation.

Maison de Santé de Longueville : Alerte !

La communauté de communes Bassée-Montois a été interpellée par les Maires de Gouaix, Les Ormes et Longueville pour une aide au financement de la maison de santé de Longueville. En effet, plus de 50% des patients proviennent de la CCBM. Concernant Savins, du fait de notre proximité avec Longueville, les savinoises et savinois sont les 3èmes utilisateurs sur les 42 communes de la communauté de communes. C'est la raison pour laquelle la municipalité de Savins a demandé à la communauté de communes de prendre en compte la demande des 3 communes qui sont à l'origine de la création de cette maison de santé (Gouaix, Les Ormes, Longueville). Il y a une urgence médicale pour les patients qui risquent de se retrouver à nouveau sans médecin et sans possibilité de soins corrects si cette maison médicale venait à disparaître. Logiquement, la CCBM a demandé aux communes fondatrices de participer aux aides et ensuite de réunir les différents interlocuteurs pour entamer une discussion. Avec plusieurs maires des environs, nous soutenons la demande d'aide par notre communauté de communes. C'est une nécessité vitale. Nous continuerons à agir pour que le projet soit plus pérenne et assure à nos concitoyens une continuité du service médical. Le problème est complexe, nous en convenons, mais nous ne pouvons pas crier au scandale face aux déserts médicaux et laisser disparaître un centre de santé à nos portes surtout lorsque les habitants de notre communauté de communes sont concernés.

Événement à venir :

- Cérémonie de commémoration du 8 mai Lundi 8 mai 2023 à 11h (au cimetière)
- Brocante (Comité des Fêtes de Savins) Dimanche 14 mai 2023.
- Fête du voisinage Samedi 10 juin 2023 (à partir de 19h)

FERMETURE DU SECRETARIAT MAIRIE le Samedi jusqu'au 20 mai :

Pour des raisons indépendantes de notre volonté le secrétariat de Mairie sera fermé le samedi matin jusqu'au 20 mai. Vous pourrez néanmoins prendre RDV avec le Maire ou les Adjointes en appelant au 06 47 43 60 54.